

Bruxelles, le 23 septembre 2024

MÉMORANDUM 2024

Mesdames et Messieurs
Les Ministres,
Les Parlementaires,
Les Chefs de groupe,
Les Président.e.s de partis,

Problématiques et besoins identifiés

1. Manque de transparence des commissions

Les processus décisionnels et de financement des administrations et des institutions subventionnées doivent être plus transparents pour garantir l'équité et la clarté:

- les points d'attention et leur poids dans le processus décisionnel doivent être clarifiés;
- un échange avec l'administration et la commission doit être possible afin de s'assurer de la bonne interprétation du dossier avant tout refus.

2. Promotion des talents de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Il est crucial de susciter auprès du public de la Fédération Wallonie-Bruxelles un sentiment de fierté pour nos artistes, comme cela se fait en Flandre, et de mettre en avant nos talents, tant à l'étranger qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles.

- La culture belge n'est pas suffisamment valorisée dans les institutions culturelles subventionnées par la FWB. La programmation des salles subsidiées favorise souvent les spectacles d'humour étrangers au détriment des spectacles belges, qui sont parfois inexistantes dans la programmation de certains centres culturels.

3. Manque de visibilité dans la vitrine "Propulse"

Propulse est une plateforme clé pour les artistes émergents, mais les humoristes y ont été longtemps sous-représentés.

Il faut :

- mettre en place un dialogue pour rétablir la confiance de la part des humoristes;
- créer du lien entre le secteur de l'humour et les programmeurs.

4. Traitement du statut de travailleur des arts

- Bien que le statut d'artiste ne nécessite plus de renouvellement et que les critères soient plus accessibles, les démarches restent complexes et chronophages.
- Des clarifications sont nécessaires concernant la composition et les critères de la commission attribuant ce statut.

5. Difficulté de basculement vers le statut indépendant

- Les artistes humoristes sont souvent indépendants, et il est important de faciliter la transition du statut de salarié à celui d'indépendant.
- Les jeunes artistes souhaitent pouvoir cumuler leur activité avec des revenus de remplacement, sans pénalités.

6. Soutien aux jeunes humoristes

Un soutien spécifique est nécessaire pour les jeunes humoristes:

- les encadrer, les conseiller et les valoriser lors de leurs participations à des événements comme le festival d'Avignon qui offre une formidable vitrine, mais dont il faut éviter les écueils;
- mettre en place des projets tels que "Turbulences belges", véritables tremplins pour les jeunes, riches d'enseignements.

7. Impact de l'intelligence artificielle

L'émergence des outils d'intelligence artificielle menace les métiers d'artistes interprètes, tant au niveau de la voix que de l'image et de la musique.

Il est urgent que le monde politique prenne des mesures pour empêcher le remplacement des artistes par des machines, surtout dans les organismes bénéficiant de financements publics.

8. Formation pour les centres culturels

Une meilleure connaissance du secteur de l'humour belge dans les centres culturels est nécessaire pour inclure cette discipline dans leur programmation.

9. Accessibilité à la location de salles subsidiées

Les salles subsidiées par la FWB devraient :

- réserver un tarif préférentiel pour la location aux artistes de la FWB; .
- garder des créneaux pour les humoristes de la FWB dans leurs plannings, afin de leur permettre de réserver les salles suffisamment tôt et de pouvoir s'y produire.

10. Renforcement des subsides

Les subsides actuels sont limités à 600.000€/an pour l'entièreté du secteur de l'humour. Une réévaluation est nécessaire pour soutenir adéquatement le secteur.

11. Difficultés d'ouverture de lieux

Les procédures pour ouvrir des lieux culturels sont complexes. Leur simplification est essentielle pour encourager la création de nouveaux espaces.

12. Diversité de la programmation des lieux subsidiés

Promouvoir une plus grande variété artistique dans les lieux subsidiés enrichit l'expérience culturelle des spectateurs. Cela peut se faire sans affecter l'identité et la spécificité des lieux.

13. Promotion équitable des spectacles

Afin de garantir une visibilité équitable à tous les artistes de la FWB, la promotion des spectacles d'humour de la FWB devrait être assurée contractuellement par les lieux d'accueil subsidiés, au même titre que les autres spectacles diffusés via leur programmation.

14. Traitement équitable dans les centres culturels

Établir des critères clairs et transparents quant à la programmation des centres culturels et à la location de leurs salles garantirait un accès juste et équitable pour tous.

15. Comités de fêtes en entreprise - le modèle français

Le modèle français impose aux entreprises de consacrer une partie de leurs bénéfices aux activités sociales et culturelles via les Comités sociaux et économiques (CSE). Ces comités, obligatoires dans les entreprises de plus de 50

salariés, sont responsables d'organiser des événements culturels et sociaux pour les employés. Le financement provient d'une contribution de l'employeur, généralement entre 0,2% et 1% de la masse salariale brute. Ce système renforce la cohésion sociale et le bien-être au travail, en intégrant la culture dans la vie professionnelle.

Conclusion

Il est impératif d'agir rapidement pour répondre à ces problématiques et mettre en œuvre ces recommandations. Cela permettra de soutenir efficacement le secteur de

l'humour en Belgique, de promouvoir l'identité culturelle belge, et de garantir l'équité pour tous les artistes. Nous sollicitons votre soutien et vos contributions pour la mise en œuvre de ces recommandations.

La Fédération Belge des Professionnels de l'Humour se tient à votre disposition afin de vous apporter toute information complémentaire.

Forte d'une réelle expertise, la Fédération Belge des Professionnels de l'Humour (FBPH) souhaite prendre part activement à ces changements.